

RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00061

Numéro SIREN : 401 805 940

Nom ou dénomination : ABC PARTENAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001417

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001417**
n° de gestion : **1995B00061**
n° SIREN : **401 805 940 RCS Bar le Duc**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc certifie avoir procédé le 14/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC PARTENAIRE - Société à responsabilité limitée
93 route de Ligny 55500 Velaines -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



136434

SARL ABC PARTENAIRE

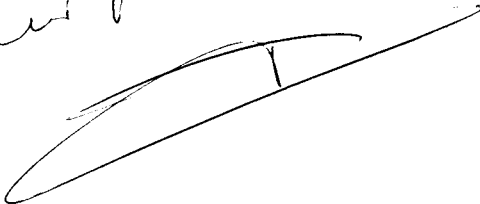
Conseils et assistance aux entreprises

55500 VELAINES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2017 au 31/12/2017

Caroline Guillaumet



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	132.93	132.93		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	20 859.92	8 805.07	12 054.85	14 559.95
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	273 000.00		273 000.00	273 000.00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	8 751.70		8 751.70	21 504.61	
Autres immobilisations financières	89 933.78		89 933.78	88 457.05	
Total II	392 678.33	8 938.00	383 740.33	397 521.61	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	34 209.60		34 209.60	15 921.00
	Autres créances	126 524.55		126 524.55	149 752.82
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	64 957.83		64 957.83	60 018.44	
Charges constatées d'avance (3)					
Total III	225 691.98		225 691.98	225 692.26	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	618 370.31	8 938.00	609 432.31	623 213.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

8 751.48

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017/12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 339 200) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	339 200.00	339 200.00
	Réserves		
	Réserve légale	9 190.39	8 430.00
	Réserves statutaires ou contractuelles	68 700.00	68 700.00
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	91 109.78	110 158.30
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 343.12	15 207.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	542 543.29	541 696.17
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Total III			
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	18 208.28	51 798.17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 498.55	8 891.33	
Dettes fiscales et sociales	40 182.19	19 983.29	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		844.91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	66 889.02	81 517.70
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	609 432.31	623 213.87
		66 889.02	81 517.70

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 512.00		1 512.00	2 922.50	-1 410.50	-48.26
Production vendue de services	170 710.00		170 710.00	146 040.00	24 670.00	16.89
Chiffre d'affaires NET	172 222.00		172 222.00	148 962.50	23 259.50	15.61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6.56	3.85	2.71	70.39
Total des Produits d'exploitation (I)			172 228.56	148 966.35	23 262.21	15.62
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 470.00	433.50	1 036.50	239.10
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			32 830.67	49 144.34	-16 313.67	-33.20
Impôts, taxes et versements assimilés			790.69	737.76	52.93	7.17
Salaires et traitements			46 649.19	36 185.42	10 463.77	28.92
Charges sociales			50 493.60	44 849.61	5 643.99	12.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 505.10	1 952.71	552.39	28.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			12.85	10.49	2.36	22.50
Total des Charges d'exploitation (II)			134 752.10	133 313.83	1 438.27	1.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 476.46	15 652.52	21 823.94	139.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 907.40	1 601.07	1 306.33	81.59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 476.73	1 759.35	-282.62	-16.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 384.13	3 360.42	1 023.71	30.46
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	654.11	1 539.07	-884.96	-57.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	654.11	1 539.07	-884.96	-57.50
2. Résultat financier (V-VI)	3 730.02	1 821.35	1 908.67	104.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 206.48	17 473.87	23 732.61	135.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	207.64		207.64	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	207.64		207.64	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 284.00		1 284.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 284.00		1 284.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 076.36		-1 076.36	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 787.00	2 266.00	3 521.00	155.38
Total des produits (I+III+V+VII)	176 820.33	152 326.77	24 493.56	16.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	142 477.21	137 118.90	5 358.31	3.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 343.12	15 207.87	19 135.25	125.82

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 907.40

1 601.07

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 609 432.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 172 222.00 Euros et dégageant un bénéfice de 34 343.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu dans l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 048 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 048 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 048
Total	3 048

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	133		
Installations générales agencements aménagements divers	19 430		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 058		
TOTAL	21 488		
Autres participations	273 000		
Prêts, autres immobilisations financières	109 962		1 477
TOTAL	382 962		1 477
TOTAL GENERAL	404 582		1 477

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			133	133
Installations générales agencements aménagements divers			19 430	19 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		628	1 430	1 430
TOTAL		628	20 860	20 860
Autres participations			273 000	273 000
Prêts, autres immobilisations financières		12 753	98 685	98 685
TOTAL		12 753	371 685	371 685
TOTAL GENERAL		13 381	392 678	392 678

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	133			133
Installations générales agencements aménagements divers	5 469	2 248		7 717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 458	257	628	1 088
TOTAL	6 928	2 505	628	8 805
TOTAL GENERAL	7 061	2 505	628	8 938

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 248				
Matériel de bureau informatique mobilier	257				
TOTAL	2 505				
TOTAL GENERAL	2 505				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 752	8 752	
Autres immobilisations financières	89 934	- 0	89 934
Autres créances clients	34 210	34 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	724	724	
Groupe et associés	125 801	125 801	
TOTAL	259 420	169 486	89 934
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 753		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 499	8 499		
Personnel et comptes rattachés	5 840	5 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 131	18 131		
Impôts sur les bénéficiaires	474	474		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 938	9 938		
Autres impôts taxes et assimilés	5 799	5 799		
Groupe et associés	18 208	18 208		
TOTAL	66 889	66 889		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	18 208			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	160.0000	2 120			2 120

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	24 000
Total	24 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 794
Dettes fiscales et sociales	12 940
Total	17 388

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	160 000	113 000	
Autres créances	125 801		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL BARBOTTI ENERGIES SERVI - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	57 000	215 703	96.03	160 000	160 000		125 801	639 953	24 014	

ABC PARTENAIRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 339 200 euros
Siège social : 93, route de Ligny
55500 VELAINES
RCS BAR LE DUC 401.805.940

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 s'élevant à 34 343,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 343,12 euros
* A la réserve légale	868,76 euros
Solde	33 474,36 euros
* A titre de dividendes aux associés	32 860,00 euros
Soit 15,50 euros par part	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 509 683,29 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1er septembre 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 32 860,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement **de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu** les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera

déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 mai 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive name or set of initials.